

ÉLECTIONS AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES

Agents non titulaires exerçant des fonctions de surveillance et d'accompagnement d'élèves



Tous ensemble pour se faire entendre

VOTEZ pour les syndicats de la FSU !

Les commissions consultatives paritaires réclamées par les syndicats de la FSU depuis des années pour les personnels non titulaires sont enfin mises en place ! Elles succèderont aux commissions paritaires académiques des MI-SE dans lesquelles les élus SNES ont obtenu la majorité absolue des suffrages, occupé la totalité des sièges de représentants de ces personnels et défendu leurs droits pendant 19 ans.

Les attributions des commissions consultatives paritaires qui se mettent en place sont pour l'instant réduites aux licenciements et aux sanctions disciplinaires. Les élus des syndicats de la FSU mettront tout en œuvre pour obtenir un élargissement à des questions essentielles pour les assistants d'éducation comme le non renouvellement des contrats, les conflits avec les chefs d'établissement et les droits à formation... L'obtention récente d'un droit à congé sans récupération pour passer un examen ou un concours et de deux jours de préparation est une première concrétisation de nos revendications.

Ensemble, nous nous opposons à la dégradation des conditions de recrutement et de travail des personnels non titulaires en exigeant la mise en place d'un véritable paritarisme garantissant l'égalité de traitement de tous face à l'administration. C'est un combat indissociable de ceux que nous menons pour développer et améliorer un service public d'éducation laïque et gratuit.

La FSU revendique :

La fin de la précarité avec le recrutement des personnels de surveillance sur un statut d'étudiants surveillants de type MI-SE pour poursuivre des études sur une durée permettant d'élaborer un projet à long terme.

Dans l'immédiat, l'obtention de garanties comme un recrutement correspondant à la durée des études, le renouvellement automatique des contrats, une gestion rectoriale mettant fin aux contrats locaux, sources de pressions et de traitements inégalitaires.

Un véritable droit à la formation, avec déduction automatique du temps de formation.

La prise en charge d'élèves en situation de handicap nécessite des postes plus nombreux pour un encadrement à la hauteur des besoins, une formation préalable et un cadre statutaire qui garantisse la sécurité des emplois et la reconnaissance des qualifications acquises.

Scrutin du mardi 2 décembre 2008

ÉLECTIONS AUX COMMISSIONS CONSULTATIVES PARITAIRES

AVEC LA FSU la force d'une fédération unitaire

Première fédération de l'Education nationale et de la Fonction publique d'Etat, la FSU est composée de syndicats nationaux comme le SNES (enseignement secondaire), le SNUIPP (enseignement primaire), le SNEP (éducation physique) et le SNUEP (enseignement professionnel). Elle est au cœur des métiers, au plus près des préoccupations des collègues. Elle joue un rôle majeur dans la mobilisation des personnels (CPE, lois Fillon, projets Robien ...). Elle est partie prenante du mouvement social avec les autres salariés, les précaires, les chômeurs, les jeunes et les exclus pour défendre les services publics, la protection sociale et les libertés.

Votez pour les candidats des syndicats de la FSU

- Christine, assistante d'éducation à mi-temps depuis deux ans, souhaite s'engager pour la défense des droits des AED.
- Evelyne, auxiliaire de vie scolaire s'occupe d'élèves handicapés depuis plusieurs mois ; elle est confrontée au manque de formation et à des horaires insuffisants pour couvrir tout le temps scolaire des élèves dont elle s'occupe.
- Charlotte, étudiante en Master 1 à l'Université de Lille III, MI-SE depuis 7 années dans plusieurs établissements de l'académie, est aujourd'hui au lycée Michel Servet de Lille. Elue du SNES depuis 3 ans dans les commissions paritaires consultatives, elle s'occupe de défendre ses collègues MI-SE face à l'administration.
- Mickaël, assistant pédagogique depuis 2 ans à Douai. Dès son entrée en fonction, il s'est syndiqué au SNES et souhaite aujourd'hui poursuivre en représentant sa catégorie dans cette nouvelle instance.
- Leïla, surveillante d'externat dans le bassin d'Arras termine ses études en Master. Elle s'est investie dans la défense des droits des surveillants dans tous les établissements où elle a travaillé et son adhésion au SNES l'a aidée à mieux connaître ses droits.
- Guillaume, assistant d'éducation dans l'agglomération lilloise souhaite agir pour les AED et l'amélioration de leurs conditions d'emplois et d'études.
- Pierre, assistant d'éducation dans une école primaire assure la gestion de la bibliothèque et aide les élèves en informatique ; il est syndiqué au SNUIPP.

Assistants d'éducation, Assistants pédagogiques, Auxiliaires de vie scolaire, Maîtres d'Internat et Surveillants d'Externat, pour vous défendre,

Votez pour les syndicats de la FSU (SNES, SNUIPP, SNEP et SNUEP).

